

CONSEIL DE QUARTIER

GARE-JEAN JAURES

Année 2016, n°1

28 janvier 2016

Le Conseil de quartier s'est déroulé au réfectoire de l'école Jean Jaurès en présence de :

Mme TAILLEBOIS, Mme GUENINE, adjointes au Maire, référentes du conseil de quartier

Mme MONTOIR, conseillère municipale

Mme CAPITAINE Directrice de la Santé, de la Famille et des Droits Sociaux

Mme HETEAU Chef du service Promotion de la Santé

Mme. MONTEUX, service Vie de Quartier

La réunion s'est tenue en présence de 11 habitants.

Sommaire :

I Présentation du diagnostic local de santé

II Circulation et questions de voirie dans le quartier

III Questions diverses

I PRESENTATION DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTE

Mme Taillebois présente Madame Capitaine Directrice de la Santé, de la Famille et des Droits Sociaux, et Madame Héteau Chef du service Promotion de la Santé, qui sont venues présenter les résultats de l'enquête par questionnaires sur la santé, dans le cadre du Diagnostic Local de Santé (DLS).

La Ville de Vitry sur Seine fortement engagée dans une politique de santé publique notable, propose de nombreux équipements de soins et de prévention en matière de santé.

- ⇒ CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)
- ⇒ CPEF (Centre de Planification et d'Education à la Famille)
- ⇒ PAEJ (Point d'accueil et d'écoute jeunes)
- ⇒ CMS (Centre Municipal de Santé)
- ⇒ SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

La Ville mène également de nombreuses actions de promotion et d'éducation pour la santé.

Souhaitant toujours améliorer l'accès aux soins et à la prévention pour tous, la ville de Vitry est en cours

d'élaboration d'un diagnostic local de santé en vue de signer un Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé. L'ARS accompagne, par le biais des CLS, les communes qui souhaitent renforcer une dynamique territoriale de santé et mettre en œuvre des actions pour répondre à un besoin local de santé, au plus près des populations.

Le diagnostic local de santé que mène actuellement la Ville consiste essentiellement à recueillir les attentes et les souhaits des habitants et des professionnels de la ville . Les informations ainsi récoltées permettront de faire ressortir les atouts et les faiblesses de l'accès au soin, des actions de prévention et de l'accompagnement médico-social.

La ville pourra ainsi déterminer les actions prioritaires et construire un programme d'actions dans l'élaboration du Contrat Local de Santé. La fin du diagnostic et l'élaboration finale du Contrat Local de Santé sont prévues pour l'automne 2016.

Madame Héteau rappelle que d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) « la santé est un état complet de bien être physique mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie »

Le questionnaire interroge donc l'ensemble de ces paramètres.

Au printemps 2015, 3575 de ces questionnaires étaient distribués aux partenaires (associatifs, institutionnels) accueillant du public. Le questionnaire pouvait être rempli en ligne sur le site de la Ville.

L'invitation à participer à ce questionnaire a fait l'objet d'un article dans le mensuel de Vitry distribué au mois d'avril.

« Nous avons besoin de connaître les attentes des habitants dans le domaine de la santé pour adapter nos réponses. C'est pourquoi nous leur avons donné la parole sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer pour se soigner, les actions de prévention qu'ils connaissent, ce qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre. En allant dans chaque Conseil de Quartier présenter les résultats de ce questionnaire nous espérons récolter encore plus d'éléments » explique Madame Capitaine.

850 réponses ont été reçues, ce qui représente un bon échantillon, et 60 questionnaires sur le quartier Gare-Jaurès

Profil des répondants sur Gare Jaurès : 32 % ont + de 65 ans (le quartier Gare Jaurès est un quartier qui rajeunit en comparaison avec les autres quartiers de la Ville) 56% sont des femmes.

Les réponses les plus significatives

- ⇒ La mobilisation est forte sur les sujets de santé
- ⇒ La santé est prioritaire parmi les préoccupations des interrogés
- ⇒ Bonne connaissance des dépistages (cancers, VIH)
- ⇒ Besoin de logement mais « il ne faut plus construire »
- ⇒ Besoin de communication sur le SAMI et les comportements à avoir en cas d'urgence
- ⇒ Besoins de prévention sur des thèmes spécifiques
- ⇒ Demande de réunions d'information
- ⇒ Plus de médecins

Les échanges avec les habitants du quartier, présents à cette réunion, ont permis d'apporter des éléments complémentaires.

A Vitry , il y a aujourd'hui de réelles difficultés à trouver un médecin généraliste référent. Madame Capitaine complète cette prise de parole en mentionnant que les médecins en secteur 1 (sans dépassement d'honoraires) vont manquer. De nombreux généralistes vont partir à la retraite prochainement, une grande majorité d'entre eux professaient en secteur 1. Quid de ceux qui viendront les remplacer?

Le Centre Municipal de Santé est victime de son succès, il y a beaucoup d'attente surtout en dentaire. Madame Taillebois précise que la Ville cherche des solutions pour inciter les jeunes diplômés à s'installer sur Vitry.

Favoriser les liens sociaux avec ses voisins dépend de la volonté de chacun, et participe au bien être de tous. //

manque parfois des occasions comme des fêtes de quartier pour provoquer ces rencontres note Madame Taillebois. Madame Guénine rappelle que le tissu associatif est un vrai moteur du lien social.

Un habitant de la rue neuve fait remarquer que le relationnel qui existe au sein de « son quartier » s'est créé grâce aux enfants qui partagent la même école. Ils suivent leur scolarité ensemble puis se côtoient régulièrement dans les fêtes d'anniversaire et l'ensemble de ces relations extra scolaires ont cimenté les relations entre les parents.

Cette personne précise que pour lui « son quartier » est une zone géographique rétrécie par rapport à celle du Conseil de quartier . Il ne perçoit pas du tout la Gare comme faisant partie de « son quartier ».

Un habitant précise qu'il ne fait plus appel à son médecin référent car il ne peut pas le recevoir dans des délais raisonnables. Il fait appel régulièrement au **SAMI**.

Depuis dix ans, le Service d'accueil médical initial (**SAMI**) reçoit des patients nécessitant des soins urgents sans gravité. Un service public mis en œuvre par des médecins généralistes volontaires.

Cinquante-cinq médecins généralistes, presque tous vitiots, constituent ce service qui assure les urgences ne nécessitant pas de spécialité ni de plateaux techniques.

Financé par la municipalité, il est issu d'une expérimentation locale qui prend ses racines dans l'Association pour la permanence des soins de Vitry, mise sur pied il y a trente ans, et qui gère encore le Sami sur la commune. Des treize Sami du département, celui de Vitry-Ivry est le plus actif. Les Vitiots (73,4 %) et les Ivryens (15 %) qui le fréquentent sont de plus en plus nombreux chaque année.

Travaux de voirie sur le quartier Gare Jean Jaurès

Travaux liés à l'enfouissement du réseau électrique :

Les rues concernées sont: avenue du Groupe Manouchian, rue Marcellin Berthelot, rue d'Alègre, avenue André Maginot (pas en totalité), rue Gabriel Péri (au niveau de la rue Marcellin Berthelot).

Des travaux électriques supplémentaires sont prévus rue Louise Aglaé Cretté ,au niveau de la sortie de l'école Henri Wallon. **Démarrage début février pour une durée de 3 semaines.** Des places de stationnement seront neutralisées.

Travaux canalisation de gaz:

A partir du 1er février et pour une durée de 3 semaines, le renouvellement d'une canalisation de gaz provoquera la suspension de places de stationnement rue Massias.

Renouvellement du patrimoine arboré avenue Jean Jaurès:

Un arrêté est pris sur l'avenue Jean Jaurès entre le **11 janvier 2016 et le 11 mars 2016 de 9h30 à 16h30.** Une voie de circulation et des places de stationnement seront neutralisées ponctuellement.

II QUESTIONS DIVERSES

Recensement

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Du 21 janvier au 27 février, un agent recenseur, recruté par la ville et muni d'une carte officielle, ira chez les personnes concernées.

L'agent recenseur doit présenter sa carte d'agent recenseur obligatoirement.

Pour vous assurer que votre adresse est bien concernée et que la personne qui se présente n'est pas un faux agent recenseur, appelez aux heures de bureau le service recensement de la population au 01 46 82 80 30 /84 92/8122.



- ◆ Des habitants de la rue Marcelin Berthelot regrettent qu'il n'y ait pas eu de consultation à propos de l'aménagement de la rue Condorcet. Les transformations effectuées ne conviennent pas aux riverains et perturbent de façon importante leur quotidien.
 - ⇒ Réduction conséquente du nombre de place de stationnement.
 - ⇒ Trottoirs trop larges offrant un espace de jeux non sécurisé pour les enfants
 - ⇒ Chaussée rétrécie ne permettant pas un croisement aisé.
- ◆ Où en est la réglementation concernant la suppression de l'autorisation de détenir des bouteilles de gaz sur les étals des marchés?
- ◆ Quelles sont les modalités d'utilisation du stade Gabriel Péri?

Le service vie de quartier interrogera les services municipaux concernés et apportera leurs réponses lors d'une prochaine réunion.

www.vitry94.fr

- * Le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- * Le calendrier des activités des conseils
- * Les comptes-rendus de réunions
- * La charte des conseils de quartier
- * D'autres informations relatives aux conseils

